

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 207/02

ÉFAI – 020442 – MDE 21/010/02

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES DE TORTURE / PRÉOCCUPATIONS D'ORDRE JURIDIQUE / PRISONNIER D'OPINION PRÉSUMÉ

AUTORITÉ PALESTINIENNE **Khaidar Ghanem (h), 39 ans, défenseur des droits humains**

Londres, le 8 juillet 2002

Khaidar Ghanem a été arrêté dans la bande de Gaza le 3 juillet 2002 par *Al Amn Al Wiqai* (services de sécurité préventive). Il est détenu au secret dans la prison de Tel al Hawa, à Gaza. Il risque d'être soumis à la torture ou à d'autres formes de mauvais traitements. Il est également à craindre qu'il ne soit condamné au terme d'un procès inique s'il est inculpé et traduit en justice.

En tant que chercheur travaillant sur le terrain pour l'organisation israélienne de défense des droits humains *B'Tselem* (Centre d'information israélien pour les droits humains dans les Territoires occupés), Khaidar Ghanem recueille les témoignages de Palestiniens résidant dans la zone de Rafah de la bande de Gaza, où il vit également. Dans le cadre de son travail, il est possible qu'il ait découvert des informations susceptible de gêner l'Autorité palestinienne.

Il a apparemment été accusé de « *collaboration* », mais on craint que les services de sécurité préventive ne l'aient appréhendé en raison du travail qu'il accomplit pour *B'Tselem*, peut-être en vue de dissuader d'autres défenseurs de droits humains de mener leurs activités légitimes.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Des Palestiniens soupçonnés de « *collaboration* » avec Israël sont fréquemment arrêtés, détenus au secret et torturés par les forces de sécurité de l'Autorité palestinienne. On pense que de très nombreux « *collaborateurs* » présumés sont maintenus en détention, sans inculpation ni jugement, dans les zones relevant de l'Autorité palestinienne à Gaza et en Cisjordanie.

Nombre des personnes accusées de « *collaboration* » par l'Autorité palestinienne sont emprisonnées sans inculpation ni jugement, depuis sept ans dans le pire des cas. D'autres ont été condamnées à mort par la Cour de sûreté de l'État au terme de procès d'une flagrante iniquité, incompatibles avec les garanties d'une procédure régulière.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en arabe, en anglais ou dans votre propre langue) :

- dites-vous préoccupé par la sécurité de Khaidar Ghanem, et demandez aux autorités de veiller à ce qu'il ne soit pas soumis à la torture ni à d'autres formes de mauvais traitements en détention ;
- demandez instamment que Khaidar Ghanem soit libéré immédiatement et sans condition, à moins qu'il ne soit inculpé dans les plus brefs délais d'une infraction prévue par la loi ;
- déplorez que cet homme soit maintenu en détention au secret, et rappelez à l'Autorité palestinienne qu'il est en droit de consulter un avocat et de recevoir la visite de sa famille tant qu'il demeurera privé de sa liberté ;
- appelez les autorités à ouvrir une enquête sur les informations selon lesquelles d'autres personnes détenues ont été soumises à la torture ou à d'autres formes de mauvais traitements au cours de leur interrogatoire, et à veiller à ce que tous les individus détenus soient traités conformément aux normes internationales.

APPELS À :

Président de l'Autorité palestinienne :

President Yasser Arafat
Office of the President
Autorité palestinienne

Télégrammes : President Arafat, Gaza, Autorité palestinienne

Fax : + 972 8 2 822 159

Formule d'appel : *Dear President Arafat, / Monsieur le Président,*

Ministre de la Justice :

Freih Abu Middein
Minister of Justice
PO Box 1021

Gaza, Autorité palestinienne

Télégrammes : Justice Minister, Gaza, Autorité palestinienne

Fax : + 972 8 286 7109 (L'obtention de la ligne peut s'avérer difficile. Merci de persévérer.)

Formule d'appel : *Dear Minister, / Monsieur le Ministre,*

Ministre de l'Intérieur :

Abd el Razik Yihya

Minister of the Interior

Autorité palestinienne

Télégrammes : Interior Minister, Gaza, Autorité palestinienne

Fax : + 972 8 2400668

Formule d'appel : *Dear Minister, / Monsieur le Ministre,*

COPIES À :

B'Tselem (Centre d'information israélien pour les droits humains dans les Territoires occupés) :

B'Tselem

Israeli Information Centre for Human Rights in the Occupied Territories

8 Hata'asiya St.

Jerusalem 93420

via Israël

Fax : + 972 2 6749111

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Autorité palestinienne dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 19 AOÛT 2002, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents
Vous pouvez également consulter le site Internet des ÉFAI : www.efai.org*